

Bilan comparatif des médicaments : Par qui et comment?

par James E Tisdale

Le bilan comparatif des médicaments est le « processus par lequel on compare les médicaments que le patient prenait avant son admission dans un nouvel établissement à ceux que ce nouvel établissement se prépare à lui procurer. »¹ Le principal objectif du bilan comparatif des médicaments est de réduire la fréquence des erreurs de médication qui pourraient avoir un effet délétère pour le patient². Il a été démontré que le bilan comparatif des médicaments permettait de consigner avec plus de précision les médicaments et les renseignements sur les allergies, l'observance thérapeutique et le degré de connaissances des médicaments; le bilan comparatif des médicaments a également été associé à des réductions de l'incidence des événements indésirables évitables liés aux médicaments, de la fréquence des consultations médicales et de la fréquence des réadmissions à l'hôpital³. L'histoire médicamenteuse obtenue à l'admission par le pharmacien, l'un des composants du bilan comparatif des médicaments, a été associée à des réductions de la mortalité intra-hospitalière⁴. La campagne « Des soins de santé plus sécuritaires maintenant! » a d'ailleurs reconnu le bilan comparatif des médicaments comme une stratégie ciblée pour améliorer la sécurité des patients dans les établissements de soins de courte et de longue durée⁵.

La mise en place d'un processus de bilan comparatif des médicaments a posé des défis à certains établissements. Il n'existe pas qu'un seul modèle de référence pour le bilan comparatif des médicaments, et à cause des différents modèles de prestation des soins de santé, chaque établissement développe généralement sa propre méthode de bilan comparatif des médicaments². L'une des questions qui surgit durant la mise en place d'un modèle de bilan comparatif des médicaments est de savoir quel est le ou les professionnels de la santé qui devraient être responsables du bilan comparatif des médicaments. Beaucoup recommandent que ce soient les pharmaciens⁶⁻⁸ puisque, après tout, la sécurité des médicaments est (ou devrait être) de notre domaine, et

les pharmaciens sont le mieux formés pour assumer cette charge. Toutefois, le bilan comparatif des médicaments peut être chronophage, et de nombreux hôpitaux ont des ressources limitées en pharmacie; c'est pourquoi certains croient que, pour être couronné de succès, un système de bilan comparatif des médicaments doit développer et incorporer la collaboration entre divers professionnels de la santé².

Dans un article de ce numéro du JCPH, Jacko Namespetra⁹ décrit la mise en œuvre d'un système intégré de formulaire d'ordonnance de départ, qui fait appel à une approche multidisciplinaire, et principalement au personnel infirmier et aux médecins, en ce qui a trait au bilan comparatif des médicaments. Ce système intégré est mis en branle par le personnel infirmier dès l'admission du patient à l'hôpital. L'infirmière à l'admission obtient l'histoire médicamenteuse initiale, et le pharmacien peut effectuer une évaluation des médicaments. Au départ du patient, le médecin remplit et signe un formulaire intégré d'ordonnance de départ, qui devient alors l'ordonnance de départ du patient. Le formulaire est par la suite télécopié aux fournisseurs de soins de santé du patient et à son pharmacien communautaire. Un sondage sur la perception des médecins quant à l'utilité de ce système intégré d'ordonnance de départ a révélé une réponse positive et une très bonne acceptation du formulaire et du processus. La réaction du personnel infirmier était toutefois mitigée, certains exprimant des inquiétudes quant à la compréhension des patients sur l'information fournie, qui était présentée sous forme d'ordonnance comportant des abréviations latines et les heures exprimées dans le système des 24 heures. En réponse à ces inquiétudes, un autre formulaire, le feuillet explicatif des médicaments prescrits au congé du patient, a été créé expressément à des fins éducatives pour les patients; cet outil a demandé plus de temps au personnel infirmier, mais il a été perçu comme étant une étape importante à la compréhension adéquate

des patients. Dans l'ensemble, ce modèle interdisciplinaire de bilan comparatif des médicaments et de formulaire intégré d'ordonnance de départ, reposant largement sur des professionnels de la santé autres que les pharmaciens, semble fonctionner relativement bien dans cet établissement de santé.

Mais cette méthode de bilan comparatif des médicaments est-elle plus efficace que d'autres méthodes décrites dans la littérature? On dispose de peu de données publiées comparant les méthodes de bilan comparatif des médicaments. Nester et Hale¹⁰ ont observé que les pharmaciens repéraient un plus grand nombre de disparités entre les médicaments que les patients déclaraient prendre à la maison et ceux qui leur étaient initialement prescrits à l'hôpital que ne le faisait le personnel infirmier. Ils ont aussi noté que les pharmaciens décelaient une proportion significativement plus importante de patients qui prenaient des produits à base de plantes médicinales ou des médicaments en vente libre, que le personnel infirmier, et que les pharmaciens étaient plus susceptibles de contacter les pharmaciens communautaires pour apporter des précisions sur les médicaments que les patients prenaient à la maison. Paquette-Lamontagne et collègues¹¹ ont décrit l'emploi d'un formulaire d'ordonnance de départ dans lequel la plupart des renseignements étaient recueillis par les pharmaciens. L'emploi de ce formulaire a entraîné de meilleurs taux de « concordance » des dossiers-patients en pharmacie communautaire après le congé de l'hôpital. Par exemple, avec ce système, lorsqu'un médicament avait été cessé à l'hôpital, le taux de suppression de ce même médicament par le pharmacien communautaire était également plus élevé. De la même manière, si un nouveau médicament était prescrit à l'hôpital, le taux de prescription de ce même médicament après la sortie du patient était aussi plus élevé. On connaît cependant relativement peu de choses sur les méthodes et modèles optimaux de bilan comparatif des médicaments. Tout porte à croire qu'il n'y ait pas un seul et unique modèle convenant à tous les hôpitaux; en revanche, il est peut-être possible de trouver des méthodes de bilan comparatif des médicaments qui sont mieux adaptées aux grands hôpitaux universitaires, et d'autres, aux petits hôpitaux communautaires, par exemple. Idéalement, le bilan comparatif des médicaments devrait être effectué par les pharmaciens, mais il peut y avoir des situations où une approche interdisciplinaire est optimale.

Le bilan comparatif des médicaments est un processus important dans l'amélioration de la sécurité des médicaments. Les méthodes et les modèles optimaux de

bilan comparatif des médicaments sont en constante évolution. Les recherches futures devraient s'attarder à l'amélioration des processus de bilan comparatif des médicaments et à la comparaison de différents modèles, notamment à la comparaison de systèmes qui reposent principalement sur les pharmaciens à d'autres qui sont de nature plus interdisciplinaire.

Références

1. FAQs for The Joint Commission's 2007 National Patient Safety Goals [Internet]. Oakbrook Terrace (IL): The Joint Commission; 2007 [cited 2008 Jun 16]. Available from: http://www.jointcommission.org/NR/rdonlyres/9ECF1ED6-E04E-41DE-B7BC-174590CEDF33/0/07_NPSG_FAQs_8.pdf
2. Thompson KK. Medication reconciliation: challenges and opportunities [editorial]. *Am J Health Syst Pharm* 2007; 64(18):1912.
3. Kaboli PJ, Hoth AB, McClimon BJ, Schnipper JL. Clinical pharmacists and inpatient medical care: a systematic review. *Arch Intern Med* 2006;166(9):955-964.
4. Bond CA, Raehl CL. Clinical pharmacy services, pharmacy staffing, and hospital mortality rates. *Pharmacotherapy* 2007;27(4):481-493.
5. Six stratégies [Internet]. Edmonton (AB) : Des soins de santé plus sécuritaires maintenant! Consulté le 10 juillet 2008. Publié à <http://soinsplussecuritairesmaintenant.ca/Default.aspx?folderId=83>
6. Gans JA. A "role" without "responsibility"? *Pharm Today* 2006;12(6):1-2.
7. Canaday B. Whose job is medication reconciliation anyway? [Internet]. Drug Top 2007 Nov 5. Consulté le 16 juin 2008. Publié à drugtopics.modernmedicine.com/drugtopics/Pharmacy/Whose-job-is-medication-reconciliation-anyway/ArticleStandard/Article/detail/469163
8. Fernandes OA, MacKinnon NJ. Is the prioritization of medication reconciliation as a critical activity the best use of pharmacists' time? The "pro" side. *Can J Hosp Pharm* 2008;61(2):149-150.
9. Jacko Namespetra M. Admission to discharge: development of a seamless discharge prescription form. *Can J Hosp Pharm* 2008;61(4):267-272.
10. Nester TM, Hale LS. Effectiveness of a pharmacist-acquired medication history in promoting patient safety. *Am J Health Syst Pharm* 2002;59(22):2221-2225.
11. Paquette-Lamontagne N, McLean WM, Besse L, Cusson J. Evaluation of a new integrated discharge prescription form. *Ann Pharmacother* 2001;35(7-8):953-958.

James E Tisdale, Pharm. D., est professeur à l'École de pharmacie et des sciences pharmaceutiques de l'Université Purdue aux États-Unis et professeur agrégé adjoint de l'École de médecine de l'Université d'Indiana, à Indianapolis, aux États-Unis. Il est également rédacteur adjoint du *JCPH*.

Adresse de correspondance :

D^r James E Tisdale
School of Pharmacy & Pharmaceutical Sciences
Purdue University
W7555 Myers Building, WHS
1001 West 10th Street
Indianapolis IN
46202 USA

Courriel : jtisdale@iupui.edu

